

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 11/001/2004 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 366/00 (MDE 11/008/00 du 30 novembre 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT

BAHREÏN Yoshork Dostazudi (f), ressortissante éthiopienne

Londres, le 9 février 2004

Le 27 janvier 2004, la Cour suprême a commué la peine capitale prononcée contre Yoshork Dostazudi en une peine de réclusion à perpétuité.

Cette femme avait été condamnée à mort le 28 novembre 2000 pour le meurtre de sa patronne, une ressortissante philippine du nom de Sadiya Baltaw tuée en décembre 1998.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*